

TOUT SAVOIR SUR LE NOUVEAU CONTRÔLE TECHNIQUE

Dès le 20 mai 2018, une directive Européenne entre en vigueur pour améliorer votre sécurité et l'environnement : un nouveau contrôle technique plus complet et exigeant.



Objectif 1

Réduire de moitié le nombre de tués sur les routes.



Objectif 2

Harmoniser les contrôles au niveau Européen.



Objectif 3

Améliorer la protection de l'environnement.



Objectif 4

Lutter contre les fraudes (compteurs kilométriques).

Comment ?

En identifiant les défauts constituant un danger direct et immédiat pour la sécurité des personnes, ou ayant un impact majeur sur l'environnement.

Toute défaillance dite « critique » devra être réparée sous 2 mois mais entraînera une interdiction de circuler de votre véhicule jusqu'à la réalisation de la contre-visite.

Ainsi, vous êtes autorisé à circuler uniquement jusqu'à minuit, le jour de votre contrôle technique initial.

599

défaillances
répertoriées



En pratique

En justifiant d'une preuve de RDV vous pourrez uniquement circuler pour vous rendre chez votre garagiste ou dans votre centre de contrôle technique.



DÉFAILLANCES CRITIQUES : COMMENT LES DÉTECTER VOUS-MÊME ?

Certains éléments sont faciles à vérifier soi-même, afin de détecter d'éventuelles défaillances critiques et éviter l'interdiction de circuler.

Voici quelques exemples non exhaustifs :



Fêlures, corrosion perforante ou déformation excessive d'un élément du châssis, plancher, carrosserie ou des trains roulants.



Éléments de la direction détériorés ou jeu excessif, direction assistée affectée.



Fuite excessive de liquides (huile, refroidissement, etc.)



Siège conducteur mal fixé, non fonctionnement du mécanisme de réglage, point d'ancrage de la ceinture défectueux.



Performances de freinage inférieures aux seuils tolérés, absence ou altération du liquide de frein.



Porte ne se fermant pas.



Absence de rétroviseur.



Absence totale de feux stop.



Risque de chute d'un élément d'échappement, pare-choc, protège-carter, etc...



Pneu entaillé ou excessivement usé (hors cotes) Fixation des roues, roue de secours, jante fêlée ou très déformée.



Détérioration du vitrage affectant la visibilité (pare-brise, rétros, vitres latérales AV).

Pour rappel, l'amende en cas de défaut de contrôle technique s'élève à 135€.

13 CENTRES DE CONTRÔLE TECHNIQUE À VOTRE SERVICE

EN SEINE-ET-MARNE

BUSSY - FERRIÈRES
ZAC DES 3 NOYERS
9, AV. JAMES DE
ROTHSCHILD
77164 FERRIÈRES-EN-
BRIE
01 64 66 28 78

CLAYE - SOUILLY 1
CENTRE COMMERCIAL
CARREFOUR
77410 CLAYE-SOUILLY
01 60 26 26 16

CLAYE - SOUILLY 2
4 RUE VICTOR BALTARD
DERRIÈRE DECATHLON
77410 CLAYE-SOUILLY
01 60 27 12 00

COULOMMIERS Z.I. 1
Z.I. PRAIRIE SAINT
PIERRE
6, RUE DE L'ORGEVAL
77120 COULOMMIERS
01 64 03 65 80

COULOMMIERS Z.I. 2
Z.I. PRAIRIE SAINT
PIERRE
2 BIS, RUE DES MARGATS
77120 COULOMMIERS
01 64 04 34 34

ESBLY
6, RUE PORT
77450 ESBLY
01 64 17 17 07

LAGNY - ST. THIBAUT
Z.I. ST THIBAUT-DES-
VIGNES
66, RUE JACQUARD
77400 LAGNY SUR
MARNE
01 64 02 80 81

MEAUX
30, AV. DE LA VICTOIRE
R.N.3
77100 MEAUX
01 64 33 28 00

MOUROUX
39, AV. DE PARIS
R.N.34
77120 MOUROUX
01 64 65 35 35

PROVINS
Z.A.C. DES DEUX
RIVIÈRES
21, RUE GEORGES
DROMIGNY
77160 PROVINS
01 60 67 85 85

VAL D'EUROPE
LE CLOS DU CHÊNE
16, RUE DE BERLIN
VAL D'EUROPE
77144 MONTEVRAIN
01 60 26 36 36

EN ESSONNE

**FLEURY - LE PLESSIS
PÂTÉ**
ZAC DE LA TREMBLAIE
6 RUE LONGUE RAIE
91220 LE PLESSIS PÂTÉ
01 60 86 67 66

VILLABÉ
SQUARE DES BRATEAUX
A6 SORTIE N°9
91100 VILLABÉ
01 69 11 64 64

**ET 2 CENTRES DE
CONTRÔLE POIDS-LOURDS
AU PLESSIS-PÂTÉ ET
VILLABÉ**

controleplus.fr

